

**« LA GESTION ACTIVE DE LA
TRÉSORERIE ET LE COMPTE UNIQUE
DU TRÉSOR »**

1-LE COMPTE DU TRÉSOR : L'UNITÉ DE CAISSE ET SES IMPLICATIONS

- Pays représentés : France, Algérie, Comores, Mauritanie, Madagascar, Sénégal, Maroc, Hongrie, Guinée, Congo, Vietnam
- Centralisation des trésoreries publiques : réponse au souci de bonne gestion des deniers publics
- La centralisation limite le recours à l'emprunt
- Dans certains Etats : possibilité de dépôt de la trésorerie publique dans des banques privées
- Transposition juridique de la centralisation dans chaque Etat : constitution, textes législatifs ou réglementaires
- Sur le plan opérationnel : le gestionnaire de la trésorerie pilote le CUT
- Chaque pays a une fonction principale de CUT variant suivant les traditions administratives

2-LA PRÉVISIBILITÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE : ENJEUX DE LA RELATION AVEC LES CORRESPONDANTS DU TRÉSOR ET ENTRE L'ETAT ET LA BANQUE CENTRALE

- Le CUT ne peut pas être débiteur
- Loi de Finances : premier horizon annuel de prévisibilité du compte de Trésor
- Nécessité d'une prévision du Trésorier
- Cette prévision est sur une base infra-annuelle
- Banque Centrale : teneur de comptes
- Certains Etats sont tenus par l'obligation d'annonce de flux
- Si menace d'un solde débiteur du CUT : report des dépenses non urgentes ou recours à des emprunts

3- LA GESTION ACTIVE DE LA TRÉSORERIE

- Si gestion au jour le jour du CUT → le compte doit être créditeur en fin de journée → Gestion active de la trésorerie → possibilité de placement des excédents (prêts en blanc ou pensions livrées pour la France)

4-LES RELATIONS ENTRE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE ET LA GESTION DE LA DETTE

- La gestion de la trésorerie participe à la gestion des Finances publiques (en l'occurrence la maîtrise de l'endettement)
- L'émission de billets de trésorerie peut financer des besoins de court terme
- Le rapprochement hiérarchique et fonctionnel entre l'entité en charge de la trésorerie et celle qui s'occupe de la dette

MERCI DE VOTRE ATTENTION

« LA GESTION ACTIVE DE LA TRÉSORERIE ET LE COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR »